

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT Septembre 2023



ANNÉE 2022



www.cc-vallee-herault.fr

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, C'EST...

P. 3

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS AU FIL DU PROJET DE TERRITOIRE...

P. 6



RAPPORT D'ACTIVITÉS



ANNÉE 2022



ÉDITO



Jean-François Soto

Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

En parcourant ce rapport, vous pourrez vous rendre compte des actions menées à bien par votre communauté de communes pour être toujours plus près de vous et de vos besoins, toujours plus dans l'anticipation de ce qu'ils seront demain.

Il est clair que je ne vais pas vous dresser ici une liste exhaustive de tout ce que nous avons entrepris en cette année 2022, au sortir de la pandémie, pour relancer une machine ralentie et pour favoriser la reprise, mais il me paraît important de vous dire que ce tableau n'a pu être réalisé que par la cohésion de l'équipe des élus qui siègent auprès de moi au Conseil communautaire.

Les décisions sont le plus souvent prises à l'unanimité, et notamment celles qui concernent le budget, car il reste bien « le nerf de la guerre », et plus que jamais nous vous devons une gestion exemplaire. Mais au-delà de ces lieux communs, il faut aussi savoir prendre quelques décisions courageuses, parfois douloureuses.

Aujourd'hui, le désendettement de la communauté est bien engagé, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour que notre territoire continue d'être ce territoire attractif, dynamique, culturellement et sportivement engagé et pour que nous puissions vous accompagner toujours plus et mieux dans votre quotidien. Ensemble, nous avons su faire ces choix.

SOMMAIRE

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, C'EST...
3

TEMPS FORTS 2020
4

ORIENTATION 1 : ÉCONOMIE
6

- 6 ▶ Objectif 1 - Agriculture
- 7 ▶ Objectif 2 - Dével. économique
- 8 ▶ Objectif 3 - Commerces
- 9 ▶ Objectif 4 - Tourisme

ORIENTATION 2 : CADRE DE VIE
10

- 10 ▶ Objectif 5 - Dével. urbain
- 12 ▶ Objectif 6 - Patrimoines
- 14 ▶ Objectif 7 - Gestion durable

ORIENTATION 3 : SERVICES
16

- 16 ▶ Objectif 8 - Jeune enfant
- 16 ▶ Objectif 9 - Jeunesse
- 17 ▶ Objectif 10 - Parentalité
- 17 ▶ Objectif 11 - Soins
- 18 ▶ Objectif 12 - Mobilités
- 18 ▶ Objectif 13 - Sports

ORIENTATION 4 : CULTURE
19

- 19 ▶ Objectif 14 - Équilibrer l'offre
- 20 ▶ Objectif 15 - Élargir les publics
- 21 ▶ Objectif 16 - Développement artistique et culturel

RESSOURCES HUMAINES
22

FINANCES
24

ACTIONS POUR LES COMMUNES
& SERVICES TRANSVERSAUX
30

PARTENAIRES & REMERCIEMENTS
31

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, C'EST...

41 014 habitants
au 1^{er} janvier 2022

La communauté de communes connaît une forte croissance démographique, avec une hausse de **2,02 %** entre 2021 et 2022.

1 Grand Site de France
Gorges de l'Hérault

3 sites classés :

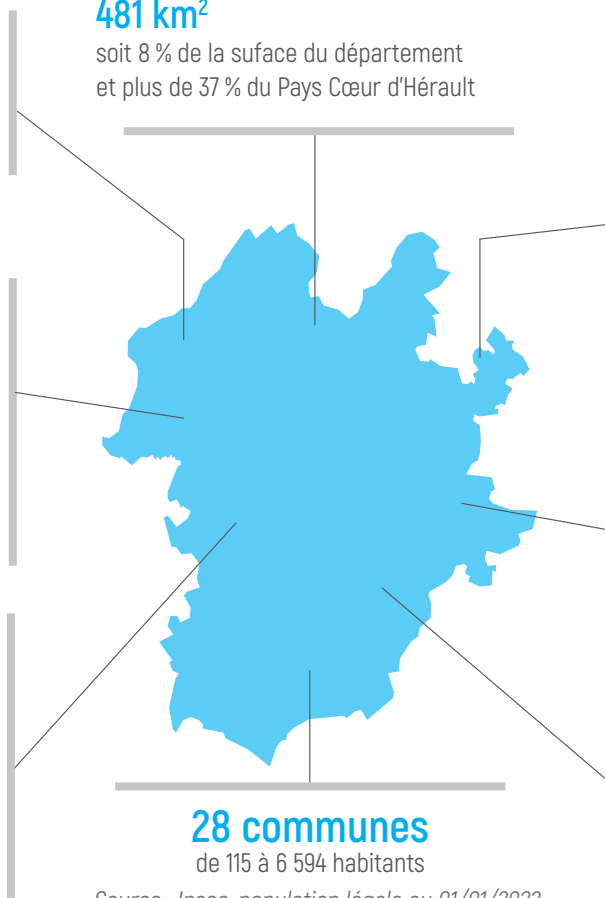
- ▶ Les gorges de l'Hérault
- ▶ Le cirque de l'Infernet et les abords du village de St-Guilhem-le-Désert
- ▶ La grotte de Clamouse

2 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco :

- ▶ Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle en France et, à ce titre, le pont du Diable et l'abbaye de Gellone
- ▶ Les Causses et Cévennes (au titre de leurs paysages agro-pastoraux)

481 km²

soit 8 % de la surface du département et plus de 37 % du Pays Cœur d'Hérault



6 sites Natura 2000
dont les 3 premiers sont gérés par la communauté de communes :

- ▶ Garrigues de la Moure et d'Aumelas
- ▶ Gorges de l'Hérault
- ▶ Montagne de la Moure et cause d'Aumelas
- ▶ Hautes garrigues du Montpelliérais
- ▶ Contreforts du Larzac
- ▶ Plaine de Montagnac - Villeveyrac

2 axes autoroutiers majeurs et gratuits :
A750 et A75

3 831 établissements
(unités de production économiques dépendantes d'une unité légale - Insee)
au 31 décembre 2020

et **738 créations d'établissements**
en 2022

9 parcs d'activités et
2 hôtels d'entreprises

48 conseillers communautaires
1 président et **14 vice-présidents**

- Jean-François SOTO** : président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault
Philippe SALASC : 1^{er} vice-président au développement économique - animation de la 1^{ère} commission "économie"
Claude CARCELLER : 2^e vice-président à la culture et au tourisme - animation de la 4^e commission "culture"
Véronique NEIL : 3^e vice-présidente à l'environnement - animation de la 2^e commission "cadre de vie"
Jean-Pierre GABAUDAN : 4^e vice-président aux affaires financières - animation de la 5^e commission "finances"
David CABLAT : 5^e vice-président à l'action sociale : enfance jeunesse, parentalité, sport, santé, mobilité - animation de la 3^e commission "services"
José MARTINEZ : 6^e vice-président à l'aménagement de l'espace : ingénierie d'urbanisme et appui aux communes, PLU
Jean-Pierre PUGENS : 7^e vice-président à la politique du logement
Jean-Luc DARMANIN : 8^e vice-président à l'aménagement de l'espace : suivi travaux hors eau et assainissement

- Jean-Pierre BERTOLINI** : 9^e vice-président à l'action sociale : petite enfance
Nicole MORERE : 10^e vice-présidente au dialogue social
Olivier SERVEL : 11^e vice-président à l'eau et l'assainissement
Jean-Claude CROS : 12^e vice-président à l'aménagement de l'espace et l'environnement : ScoT, Gemapi
Béatrice FERNANDO : 13^e vice-présidente à l'évaluation des politiques publiques
Thibaut BARRAL : 14^e vice-président à l'aménagement numérique du territoire

8 conseillers délégués

- Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC** : déléguée au fonds de concours patrimoine
Martine BONNET : déléguée à la lecture publique
Grégory BRO : délégué à l'agriculture et la viticulture
Robert SIEGEL : délégué au Grand Site de France
Pascal DELIEUZE : délégué aux métiers d'art
Florence QUINONERO : déléguée au foncier
Daniel JAUDON : délégué aux fonds de concours d'aides aux communes
Jean-Marc ISURE : délégué aux affaires fiscales

www.cc-vallee-herault.fr
/ Territoire / Présentation générale



www.cc-vallee-herault.fr
/ Communauté / Fonctionnement / Annuaire des élus

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 - édition octobre 2023
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr
Directeur de la publication : Jean-François Soto, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : services de la communauté de communes - **Rédaction en chef** : Gilles Cohen - **Rédaction, conception et mise en page** : Pauline Bousquet - Photos de couverture : V. Bedos et services de la CCVH - **Impression** : JF Impression 202. **Dépot légal** : octobre 2023. ISSN 2110-7793.
Ce rapport est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



TEMPS FORTS 2022

26/01

Inauguration de l'Alternateur, tiers lieu/fablab à Saint-André-de-Sangonis, par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie



9/02

Lancement de la rénovation / déferrisation de l'usine de traitement de l'eau potable à Pouzols



01/06

Atelier avec les élus locaux pour lancer une étude sur la mise en place d'un service de Transport à la demande sur le territoire



18/06

Histoire de Talents : 19 jeunes talents du territoire ont participé à un spectacle à Montpellier dans le cadre d'un projet départemental



22/06

Jean-François Soto et Michaël Delafosse ont signé le premier contrat de réciprocité conclu par la métropole



4

14/09

Première émission de la Radio intercommunale des jeunes du territoire avec RPH



30/09

Vélo Rose contre le cancer : les élus de la CCVH prêts à parcourir 200 km à vélo en 2 jours pour la bonne cause



20/10

Inauguration du Pôle santé à Gignac, nouvel équipement majeur pour le territoire



20/10

Le domaine équestre Trois Fontaines au Pouget est retenu comme Centre de préparation aux Jeux Olympiques par Paris 2024



12/02

Concert de l'Orchestre national de Montpellier à Saint-André-de-Sangonis, pour célébrer les 10 ans de l'École de musique intercommunale



02/07

Concerts événements du 1^{er} au 3 juillet à l'occasion de Grains de Trompette, organisé par l'école de musique pour ses 10 ans



28/10

Délégation d'élus et de pompiers du Sdis34 reçus à l'Élysée pour recevoir la médaille "feux de forêt 2022"



31/03

Candidature de Montpellier au titre de Capitale européenne de la culture, soutenue par la communauté de communes



07/07

Versement de l'aide additionnelle pour soutenir les viticulteurs et arboriculteurs locaux



26/11

Participation des équipes de la communauté de communes à la Foire de Gignac



30/04

Inauguration de la nouvelle médiathèque de Montpeyroux



11/07

Vote de la charte et première manifestation "écoresponsable"



6/12

Pose de la première pierre de Ceifor à Gignac, par Kléber Mesquida, président du Département de l'Hérault



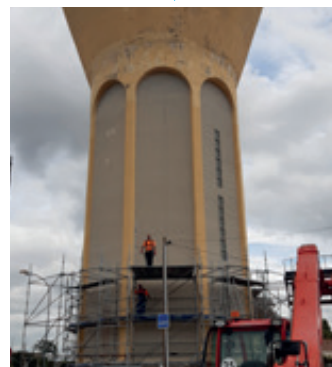
21/05

Remise du label Arbre Remarquable à deux arbres de l'ancienne abbaye d'Aniane pendant la Fête de la nature



05/09

Lancement du chantier de rénovation du château d'eau de Saint-André-de-Sangonis



9/12

Soirée de remerciements des acteurs mobilisés dans la lutte contre le feu du plateau d'Aumelas



OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE DE QUALITÉ

Agriculture - Viticulture



► Soutien aux associations

Chaque année, la communauté de communes réaffirme son soutien aux organisateurs d'événements de la filière agricole-viticole.

En 2022, elle a apporté son soutien à :

- De ferme en ferme (FR Civam Occitanie)
- Festival des vins d'Aniane
- Les lundis vigneron
- Cru de Montpeyroux
- Balade vigneronne Saint-Guilhem-le-Désert
- Syndicat des terrasses du Larzac
- Association Marchés paysans
- Syndicat des Grès de Montpellier
- GDON Tour et terroirs

Montant total des aides : 13 500 €

► Un poste de chargé de mission dédié

En 2022, un poste de chargé(e) de mission des politiques agricoles a été créé. Un diagnostic territorial a ainsi pu être réalisé et des premières pistes d'action imaginées.

► Etude d'opportunité

Une étude d'opportunité pour la mobilisation de ressources alternatives pour l'irrigation a été lancée entre septembre 2022 et juin 2023.

En partenariat avec le Département, la Région, la Chambre d'agriculture et CCE&C.

Coût : 60 000 € HT, dont 24 000 € de la Région et 24 000 € du Département.

► Agrilocal 34

La communauté de communes a organisé une rencontre avec les producteurs et les acheteurs locaux pour leur présenter la plateforme gratuite du Département qui met en relation directe acheteurs et fournisseurs locaux pour développer l'agriculture et l'artisanat en favorisant le développement de l'économie locale.

► Concours des vins



En 2022, s'est déroulée la 35^e édition du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, un événement annuel qui promeut la qualité des vins du territoire.

À Aniane, 46 membres du jury ont dégusté 173 cuvées inscrites pour récompenser 29 producteurs.

Les nouveautés de 2022 :

- la création d'une catégorie "vin de garde" mettant en avant le potentiel de garde des vins locaux
- la conception de crachoirs individuels imprimés en 3D
- l'opération d'accueil d'influenceurs.

La soirée Vinissime à Saint-Bauzille-de-la-Sylve a réuni 16 producteurs de vins, 7 stands de produits de bouche dans une ambiance conviviale et musicale.

Des reportages photo et vidéo ont été réalisés pour promouvoir les producteurs et le concours.

En partenariat avec la Région, le lycée agricole de Gignac, le Domaine des conquêtes, la municipalité de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, l'Alternateur et l'Office de tourisme intercommunal.

Coût : 95 926,69 € TTC dont 13 707,92 € de la Région.



44

cuvées médaillées dont 24 issues d'une agriculture HVE3, raisonnée, biologique ou biodynamique

13 000

euros de subventions accordées aux organisateurs d'événements agri-viti



vins-vallee-herault.fr

OBJECTIF 2

ÉCOSYSTÈME LOCAL FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET À L'EMPLOI

Développement économique

(développement économique, parcs d'activités, agri-viti, commerces, métiers d'art)

Dépenses réelles de fonctionnement : 1 681 060 € TTC

Recettes réelles de fonctionnement parcs d'activités : 1 843 417 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 385 724 € TTC
(développement économique et parcs d'activités)

► Extension des parcs d'activités économiques (PAE)

En 2022, l'étude de positionnement et de programmation économique pour l'extension du PAE Trois Fontaines au Pouget a été réalisée et l'étude de maîtrise d'oeuvre est en cours.

Coût étude de maîtrise d'oeuvre : 116 550 € TTC

En parallèle, l'étude de faisabilité relative à l'extension des PAE La Tour à Montarnaud et Ecoparc coeur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis ont été lancées.

En partenariat avec les communes, la Région, la CCI, la CMA, la DDTM, le Département, les concessionnaires réseaux, Ad'Occ.



► Aides à l'immobilier

En 2022, la communauté de communes a voté 47 751 euros d'aides à deux entreprises du territoire (Aniane et Saint-André-de-Sangonis), dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises, sur le volet PME-PMI.

Montant total : 47 751 € d'aides.

Les 40 000 € d'aide accordés par la CCVH à l'entreprise Somahu (St-André de Sangonis) lui ont permis de lever 60 000 € supplémentaires auprès de la Région.

► Gestion des parcs d'activités

La communauté de communes assure le suivi de la commercialisation, la gestion et l'animation des parcs d'activités économiques du territoire.

En 2022, elle a finalisé la commercialisation des parcs, notamment avec la signature des derniers compromis de vente sur les PAE La Tour à Montarnaud et Les Treilles à Aniane, et la poursuite de la commercialisation de l'Ecoparc coeur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis.

En parallèle, maintien et animation en 2022 d'une démarche de concertation des entreprises implantées dans les PAE et lancement de la "news éco", une newsletter destinée aux entrepreneurs et aux acteurs économiques locaux.

93 %

taux de commercialisation des PAE du territoire

2

entreprises du territoire primées au Prix de la TPE sur 5 candidates

181 320

euros d'aides à l'immobilier versées

► Hôtel d'entreprises du numérique

En 2022, un benchmark, une étude des besoins et une pré-programmation ont été réalisées en vue de la création d'un hôtel d'entreprises du numérique destiné à s'adosser à l'Alternateur, tiers-lieu et fablab de la vallée de l'Hérault à Saint-André-de-Sangonis.



www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre

► L'Alternateur, fablab local

Depuis son ouverture début 2022, l'Alternateur à Saint-André-de-Sangonis a enregistré plus de 2 000 visiteurs, 92 adhérents, dont 90 % sont des particuliers et 10 % des entreprises et associations.

L'équipement a généré plus de 12 000 € de recettes. Les premiers postes de recettes sont les loyers des quatre résidents et les adhésions. Côté prestations, l'impression 3D avec ses 6 machines est en tête, suivie de la graveuse laser.

Recettes globales 2022 : 12 245 €

Dépenses réelles de fonctionnement : 172 855 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 139 289 € TTC



alternateur-valleeherault.fr

OBJECTIF 3 | PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Commerce

▶ Linéaires commerciaux

Les linéaires commerciaux des centres-villes de Gignac et Saint-André-de-Sangonis s'inscrivent dans une démarche de redynamisation des commerces, inscrite dans le programme Petites villes de demain valant Opération de revitalisation du territoire.

▶ Une nouvelle association de commerçants

Une association de commerçants est née à Saint-André-de-Sangonis de la nécessité d'échanger régulièrement avec les commerçants durant les travaux du cours Ravanières, en lien avec la CCI. L'objectif est de faire durer cette association et qu'elle devienne moteur de la dynamique commerçante.



31

porteurs de projets de création de commerce et 4 de reprise de commerce

9

entreprises accompagnées à Gignac et St-André-de-Sangonis

2

nouveaux commerces en centre-ville de Gignac

4

nouveaux commerces en centre-ville de Saint-André-de-Sangonis

▶ Aides à l'immobilier

En 2022, la communauté de communes a versé 39 067 euros d'aides à l'acquisition et/ou aux travaux à quatre entreprises du territoire (Gignac, Le Pouget, Saint-André-de-Sangonis et Saint-Jean-de-Fos), dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises, sur le volet commerces.

▶ Partenariat avec la CCI

La communauté de communes a travaillé en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie pour réaliser une étude sur les comportements d'achats.

Coût : 10 600 € TTC

▶ Valorisation du territoire

À l'occasion de la Foire de Gignac qui présente les productions agricoles, et des Journées européennes des métiers d'art à Saint-Jean-de-Fos, valorisation du territoire de la Vallée de l'Hérault et des productions locales, en lien avec l'Office de tourisme intercommunal.

▶ Accompagnement des entreprises

La communauté de communes a accompagné des entreprises sur le périmètre des deux communes labellisées "Petites villes de demain" : Gignac et Saint-André-de-Sangonis, ainsi que sur d'autres villages.

En 2022, elle a accompagné 9 entreprises pour des projets de développement, 2 pour de la prévention de difficultés et une entreprise à transmettre.

Elle a également accompagné 31 porteurs de projet de création et 4 porteurs de projets de reprise d'entreprise.



www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre

OBJECTIF 4

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITÉ ET ÉQUILIBRÉE

Tourisme

Dépenses réelles de fonctionnement : 624 727 € TTC

Recettes réelles de fonctionnement : 180 922 € TTC

Supportées par le budget de la CCVH



► Une nouvelle politique partenariale

Mise en oeuvre en 2022 de la nouvelle politique partenariale avec trois niveaux. Rédaction de la charte partenariale, signature de conventions avec les partenaires tout au long de l'année : hébergeurs, restaurants, activités...

Coût : 1 000 € TTC pour les cadeaux de fin d'année aux partenaires

► Maison Flandres

Réalisation des diagnostics et études préalables en vue de l'ouverture d'un Bureau d'information touristique à la maison Flandres, avec une entrée directe sur le musée de l'abbaye à Saint-Guilhem-le-Désert.

En partenariat avec l'Etat, la Région et le Département.

Coût étude patrimoniale, relevé topographique et diagnostic avant-travaux : 13 437 € HT



► Carte privilège

Relance de la carte ambassadeur avec un nouveau nom et en dynamisant le principe pour mieux mettre en avant les "ambassadeurs" de territoire devenus "guides locaux". Présentation lors de la soirée des nouveaux habitants de la communauté de communes en septembre 2022.

► Contrat de réciprocité

Signature du contrat de réciprocité par la Métropole de Montpellier et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault le 22 juin 2022. Réalisation par trois agents de l'Office de tourisme intercommunal d'une visite théâtralisée.

Coût animation de la journée : 800 € (1 semaine équivalent temps-plein)

► Magazine Inspirations

En avril 2022, refonte du catalogue Groupes en un véritable magazine d'inspirations de séjours en vallée de l'Hérault.

En lien avec la communauté de communes.

Coût : 7 000 € TTC

► Gestion du temps

Achat d'un logiciel de gestion du temps pour établir les plannings des équipes de l'OTI.

En lien avec la communauté de communes.

Coût : 4 000 € TTC



► Subvention de l'interco

Pour son fonctionnement, l'Office de tourisme intercommunal a perçu une subvention de 491 200 € de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, ainsi que le reversement de la taxe de séjour à hauteur de 144 487 €.



www.saintguilhem-valleeherault.fr

OBJECTIF 5

PLANIFIER ET MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Droit des sols et urbanisme

Dépenses réelles de fonctionnement : 327 848 € TTC
 Recettes réelles de fonctionnement : 247 100 € TTC

► Permanences en communes

Le service Autorisation du droit des sols a tenu 128 permanences dans 22 communes du territoire.

Coût : 11 510 € TTC

► Traitement des dossiers

Le service a traité 1 345 actes d'urbanisme (soit 138 de moins qu'en 2021), dont 652 permis de construire et 403 déclarations préalables.

Les actes d'urbanisme concernaient 270 habitations et 46 divisions parcellaires, soit environ 150 lots créés, et 60 permis modificatifs. Plus de 120 dossiers portaient sur l'amélioration du bâti existant.

82 % des décisions prises ont été favorables.

Coût : 235 950 € TTC

► Service mutualisé urbanisme

19 communes du territoire ont adhéré au service mutualisé. En 2022, le service intercommunal a été requis pour 17 Plans locaux d'urbanisme, dont 7 procédures en cours, 5 groupes de travail, 2 fiches d'aides à la décision, 3 relectures de règlements et 18 réponses spécifiques.

Coût : 60 289 € TTC

128

permanences dans 22 communes du territoire

1 345

actes d'urbanisme traités, dont 652 permis de construire

19

communes adhérentes au service mutualisé urbanisme

Habitat



Dépenses réelles de fonctionnement : 275 225 € TTC
 Dépenses réelles d'investissement : 275 121 € TTC

► Faites le mur

Lancement en octobre 2022 de l'étude préalable relative à l'opération façades et devantures commerciales qui sera lancée en 2023.

En partenariat avec la Fondation du patrimoine, la CCI, la chambre d'agriculture, le CAUE, l'Udap et Urbanis.

Coût : 49 189 € TTC.

► Programme Rénovissime

Dans le cadre du Programme d'intérêt général Rénovissime 2018-2023, plus de 100 logements appartenant à des propriétaires souhaitant effectuer des travaux d'amélioration de leur logement ont été financés, représentant plus d'1,5 M€ TTC d'aides.

En partenariat avec l'Anah, le Département et Urbanis.

Montant : 1,5 M€ TTC d'aides, dont 70 254 € de la CCSVH, 750 955 € de l'Anah et 112 349 € du Département

► Gens du voyage

Réalisation en 2022 de l'étude de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale par Caths, en vue du calibrage du projet d'équipement.

En partenariat avec la DDTM et le Département.

Coût : 46 896 € TTC dont 12 500 € de l'Etat.

59

logements sociaux financés

18

logements livrés à Saint-André-de-Sangonis

► Logements vacants

D'octobre 2021 à septembre 2022, une action expérimentale de repérage de logements a été effectuée à Montarnaud en vue de lutter contre les logements vacants.

En partenariat avec Urbanis.

Petites villes de demain

► Elaboration du programme

Pour élaborer le programme Petites villes de demain (PVD), installation des instances pilotage et de travail, élaboration d'un planning, travail sur la méthode. Plus de quarante participants ont été mobilisés à l'occasion de 27 réunions et 5 groupes de travail thématiques.

En partenariat avec la DDTM, le Pays coeur d'Hérault, la CCI, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers, Initiative coeur d'Hérault, les centres sociaux de Gignac et St-André-de-Sangonis, la Mission locale jeunes, le Sonambule, l'école de musique intercommunale et l'Office de tourisme intercommunal.

► Rédaction de la convention

Dès l'été 2022, élaboration et rédaction du diagnostic des deux communes ; rédaction des volets enjeux, stratégie et du plan d'actions ; puis rédaction de la convention et de ses annexes.

44

participants
à l'élaboration
du programme
PVD

5

enjeux et actions
impliquant les diffé-
rentes collectivités

Fonds de concours
PVD-Bourg centre :

55 735

euros de subventions
aux projets des com-
munes de Gignac,
St-André-de-S. et
Montarnaud

Stratégie urbaine durable

Dépenses réelles de fonctionnement : 56 516 € TTC

200

logements au sein
du futur
écoquartier
à Gignac

1

opération d'habitat
intergénérationnel,
1 parc urbain et 1
crèche (écoquartier)

4

fiches de lots
réalisées pour
le développement
de Cosmo

► Création d'un écoquartier

En 2022 : finalisation du programme de l'écoquartier, réalisation d'une étude juridique, réalisation d'un atelier d'étudiants en partenariat avec l'école d'architecture de Montpellier, accompagnement de la modification du PLU de Gignac.

Coût total opération : 7 000 000 € TTC

Coût AMO programme : 19 800 € TTC

Coût assistance juridique missions 1 et 2 : 37 920 € TTC

► Développement de l'espace Cosmo à Gignac

Réalisation en 2022 des dernières fiches de lots et avis technique sur les projets d'implantation sur l'espace commercial Cosmo à Gignac, en lien avec l'architecte coordonnateur NBJ.

Coût de la mission architecte coordonnateur : 2 000 € HT



ADS, Urbanisme, Habitat :
www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie
Petites villes de demain :
www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Aménagement

OBJECTIF 5

PLANIFIER ET MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Grand Site de France

Dépenses réelles de fonctionnement : 490 400 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 106 306 € TTC



► Plan de paysage

Dans le cadre du suivi du plan de paysage, finalisation en 2022 de la phase 3 "définition du plan d'action" et des actions prioritaires à réaliser sur le territoire, à l'échelle des trois communautés de communes concernées et des 28 communes du plan de paysage (de Gignac à Ganges) ; bilan et extension de l'observatoire photographique des paysages, outil d'évaluation.

Coût plan de paysage : 87 950 € TTC, dont 30 000 € de l'Etat, 20 000 € du Département et 30 000 € des intercommunalités.

Coût Observatoire photographique : 10 783 € TTC

► Plan de paysage transition énergétique

Lancement de l'opération et réalisation de la phase 1 "diagnostic" à l'échelle des trois communautés de communes concernées et des 28 communes du plan de paysage (de Gignac à Ganges), avec un comité technique de lancement en avril 2022, des ateliers de concertation, des réunions et entretiens individuels.

Coût de l'étude : 44 050 € TTC, dont 30 000 € de l'Etat, 13 800 € du Département et 8 000 € des intercommunalités.

► Aménagements paysagers du pont du Diable

Dans le cadre du bilan à 10 ans des aménagements du pont du Diable, une étude a été réalisée pour ajuster les aménagements paysagers du site, jusqu'à la phase de consultation des entreprises et d'analyse des offres.

En parallèle, phase avant-projet du renouvellement de la scénographie de la Maison du Grand Site de France en lien avec l'Office de tourisme intercommunal.

Coût de l'étude : 72 260 € TTC, dont 20 000 € de l'Etat, 12 000 € du Département et 47 056 € de la CCVH.

Coût scénographie : 25 350 € TTC, dont 16 000 € de l'Etat.

12

94

rdv paysagiste conseil avec les communes et les habitants

18

animations proposées par le service Grand Site de France

2 390

plants forestiers plantés sur le site du pont du Diable

61 627

véhicules sur le parking du pont du Diable

84 796

passagers utilisant les navettes, soit 30 000 véhicules évités

25,5

tonnes de déchets collectés au pont du Diable en 4,5 mois

OBJECTIF 6

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE TOUS LES PATRIMOINES

Patrimoine vernaculaire

Dépenses réelles de fonctionnement : 30 453 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 34 700 € TTC

► Lavoir à Cabrials

L'aide pour la restauration du lavoir de Cabrials a été accordée en janvier 2022.

Coût : 8 316 € HT, dont 2 079 € de la CCVH.

► Bains-douches à St-André-de-Sangonis

L'aide pour la restauration de la cage d'escalier des bains-douches de Saint-André-de-Sangonis a été votée en septembre 2022.

Coût : 17 167 € HT dont 4 291 € de la CCVH.

► Château du Géant à St-Guilhem-le-Désert

L'aide pour la consolidation des façades du château du Géant à Saint-Guilhem-le-Désert a été accordée en janvier 2022.

Coût : 61 450 € HT dont 12 862 € de la CCVH.

► Fontaine à St-Jean-de-Fos

L'aide pour la restauration de la fontaine, place de la mairie à Saint-Jean-de-Fos a été votée en mai 2022.

Coût : 14 600 € HT, dont 3 650 € de la CCVH.

► Groupe scolaire de Gignac

L'aide pour la réfection des façades du groupe scolaire de Gignac a été votée en 2020 et versée en 2022.

Coût : 61 000 € HT dont 15 000 € de la CCVH.

OBJECTIF 6

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE TOUS LES PATRIMOINES

Environnement

Dépenses réelles de fonctionnement : 133 475 € TTC

Natura 2000

Financement état 37% et Union européenne 63%



225 029

Dotation Globale de fonctionnement* de certaines communes des sites Natura 2000

233

destinataires de la newsletter d'octobre sur les sites du causse d'Aumelas

4

mares étudiées dès 2022 pour suivre les effets du changement climatique

La Dotation globale de fonctionnement de certaines communes est bonifiée du simple fait d'être dans un secteur Natura 2000, un formidable levier d'action pour amener les communes à agir en faveur de la biodiversité. Cela représente plus du double du budget annuel de la CCVH pour animer les sites Natura 2000.

1

première convention "refuge chauves-souris" signée par un particulier à Vendémian

230

hectares brûlés au sein des périmètres Natura 2000

267

mètres linéaires de dispositif anti-stationnement sauvage site du Parapluie

Incendie du causse d'Aumelas

Evaluation de l'impact de l'incendie des 26 et 27 juillet sur le causse d'Aumelas (1 000 ha brûlés, dont 230 sur site Natura 2000), coordination avec les autres acteurs (naturalistes, DDTM, Fédération de chasse, ONF, éleveurs,...) pour identifier des priorités, et dépôt de plainte.

Programme agro-environnemental et climatique

Dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat, dépôt d'un dossier (PAEC) permettant aux éleveurs situés dans les sites Natura 2000 de candidater pour l'obtention d'aides en contrepartie de l'amélioration de leurs pratiques vis-à-vis de la biodiversité. Jusqu'à 10 éleveurs bénéficiaires d'aides, pendant 5 ans.

En partenariat avec la CC Grand Pic Saint-Loup, la Dreal, la Draaf, la chambre d'agriculture et le Cen.

Montant : 300 000 € d'aides pour les éleveurs de la CCVH

Protection du site du Parapluie

En collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels (Cen), avec des fonds du plan de relance, mise en place d'un plan de protection de la source pétrolière du Parapluie.

Coût : 135 000 € TTC sur 2 ans dont 14 000 € CCVH, 13 000 € du Département et 108 000 € du plan de relance.

Programme biodiversité



Fête de la Nature

En 2022, la communauté de communes a coordonné la Fête de la nature en vallée de l'Hérault. 1 325 personnes sont venues profiter et s'informer sur les stands et lors des animations dans 8 communes.

Coût : 7 800 € dont 800 € de l'Office de tourisme intercommunal.

Lancement des inventaires d'experts

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC), des experts ont été missionnés pour réaliser deux études

- Le bureau d'études Rosalia expertise et B. Louboutin ont étudié les arthropodes auxiliaires dont les Syrphes (42 espèces trouvées dont 3 menacées, 5 nouvelles espèces découvertes pour le département) et les coléoptères (133 espèces inventoriées dont un coléoptère au mode de vie encore inconnu à ce jour).

- Le Groupe Chiroptères LR et O. Belon ont posé 20 enregistreurs d'ultrasons et prospecté durant deux jours pour étudier les chiroptères et ainsi découvrir des colonies de petits rhinolophes, de sérotines communes et de pipistrelles.

Coût des deux études : 24 000 € TTC, dont 12 200 € de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Inventaires avec les scolaires

En 2022, 8 classes ont bénéficié d'une sensibilisation à l'environnement : programme d'Aire terrestre Educative de 5 séances pour une classe, programme Vigie nature Ecole de 3 séances pour 5 classes, et 2 classes ont découvert le programme Vigie nature Ecole en 1 séance.

Coût : 11 900 € dont 6 000 € de l'OFB

Inventaires grand public

Près de 100 personnes ont été sensibilisées à l'occasion d'animations grand public sur 7 communes.

Coût : 4 500 € dont 2 300 € de l'OFB

10 000

observations saisies sur iNaturalist (ABC)

2 600

espèces saisies sur iNaturalist (ABC)

100

personnes sensibilisées lors d'animations grand public



Natura 2000 & Biodiversité :

www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/Environnement

Grand Site de France :

www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets

OBJECTIF 7

AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Eau potable

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 742 916 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 4 906 858 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 3 346 604 € TTC
Recettes réelles d'investissement : 2 051 353 € TTC



Assainissement et Spanc

Dépenses réelles de fonctionnement : 2 673 636 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 3 958 575 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 3 482 664 € TTC
Recettes réelles d'investissement : 3 933 531 € TTC

► Nouvelle unité de déferrisation

À Pouzols, mise en place en février 2022 d'un nouveau procédé utilisant l'oxydation par charbon actif (floculation) et la filtration. Ce système est similaire aux filtres à sable des piscines, auquel on ajoute un média filtrant plus performant, l'aquamandix, qui catalyse le fer et le manganèse, avec un nettoyage automatique des filtres deux fois par jour.

Coût total de l'opération : 99 260 € HT

► Réhabilitation du château d'eau

À Saint-André-de-Sangonis dès septembre 2022, renforcement de l'armature métallique de la voûte, étanchéité intérieure, imperméabilisation du toit et réfection de la façade. Une opération poursuivie en 2023.

Coût total de l'opération : 722 000 € HT

► Construction d'une nouvelle station d'épuration

À Aniane, lancement en octobre 2022 de la réalisation de la nouvelle station d'épuration de 5 200 eqH qui va répondre aux besoins grandissants de la population. L'ancien site va être en partie démantelé, dépollué et végétalisé avec des essences d'arbres locales. Seul le bassin d'aération sera conservé et transformé en bassin d'orage pour accueillir les fortes pluies transitant dans le réseau.

Coût total de l'opération : 2 700 000 € HT

► Réception de la station de Saint-Pargoire

En octobre 2022, la nouvelle station d'épuration de Saint-Pargoire a été réceptionnée. Il s'agit d'un ouvrage à boues activées à la capacité de 4 500 eqH, contre 2 200 eqH auparavant.

Coût du projet : 1 700 000 € TTC, avec le soutien du Département et de l'Agence de l'eau.

► Renouvellement des réseaux

De septembre 2022 à avril 2023, dépose de 105 mètres linéaires de réseaux d'assainissement existant en amiante ciment sur la route départementale 131 à Vendémian, pour permettre de supprimer les désordres sur le réseau d'assainissement de type débordements.

Coût total de l'opération : 492 800 € HT

De novembre 2022 à janvier 2023, dévoiement et réhabilitation du réseau d'eau et d'assainissement et création d'un poste de refoulement à Arboras.

Coût total de l'opération : 162 000 € HT

D'autres réseaux d'eau et d'assainissement vieillissants ont été renouvelés à Aniane et Saint-André-de-Sangonis.

Coût des trois opérations : 405 000 € HT

Avec le soutien du Département et de l'Agence de l'eau.

14

4,21

euros TTC
le mètre cube
d'eau potable

212

interventions / mois
en astreintes
(nuits et week-end)

175

fuites
réparées

► Renouvellement des réseaux

En vue d'un meilleur rendement et de supprimer les désordres sur les réseaux (débordements), des réseaux d'eau potable et d'assainissement vétustes et fuyards ont été renouvelés à Aniane (poursuite jusqu'en 2023) et Saint-Jean-de-Fos. Au total, 1 280 mètres linéaires de réseaux en AEP ont été renouvelés en 2022.

Coût total de l'opération eau potable Aniane : 261 239 € HT

Coût total de l'opération eau potable Saint-Jean-de-Fos : 110 000 € HT

► Raccordement du futur Ceifor

En vue du raccordement du futur centre de formation des pompiers, extension du réseau d'assainissement pour le Sdis 34 et réalisation d'un forage dirigé horizontal.

Coût total : 342 702 € HT, dont 102 810 € du Département et 176 251 € de l'Etat.

7

chantiers réalisés
sur les réseaux
d'assainissement

1

station d'épuration
réceptionnée
à Saint-Pargoire et
1 en construction
(Aniane)

1 733

mètres linéaires de
réseaux renouvelés



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Environnement

Retrouvez prochainement le rapport sur le Prix et la Qualité de service :

www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie / Environnement

OBJECTIF 7

AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dépenses réelles de fonctionnement : 225 436 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 332 939 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 106 562 € TTC
Recettes réelles d'investissement : 155 116 € TTC

► Information aux propriétaires riverains de cours d'eau

Une plaquette d'information à destination des propriétaires riverains de cours d'eau a été élaborée. Elle décrit les obligations des propriétaires, les fonctions de la ripisylve et les opérations d'entretien à mener.

Coût : 3 626 € TTC

17,6

kilomètres de cours d'eau entretenus

1

hectare de surface d'embâcles retiré

2 000

exemplaires de plaquette d'information édités

► Retrait d'embâcles

Intervention en février et novembre 2022 sur un embâcle situé à la confluence Hérault-Lergue à Saint-André-de-Sangonis, sur une surface de un hectare.

En partenariat avec la communauté de communes du Clermontais.

Coût : 47 220 € TTC, dont 28 332 € partagés avec le Clermontais et 18 888 € pris en charge par les financeurs

► Ateliers avec les élus

Trois ateliers avec les maires et les élus référents Gemapi au sein des conseils municipaux se sont déroulés au mois de novembre pour présenter la compétence Gemapi et identifier les enjeux du territoire.

Coût : 3 600 € TTC

► Etude hydraulique sur le Verdus

Tout au long de l'année, inventaire des événements passés et sur le terrain, expertise hydrologique sur les débits de référence des crues, modélisations hydrauliques pour différentes occurrences de crues, projet de piège à embâcles.

En partenariat avec l'EPTB Fleuve Hérault, et la mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

Coût : 36 306 € TTC

Gestion déchets ménagers

Dépenses réelles de fonctionnement : 6 409 012 € TTC
dont 3 920 672 € de participation au Syndicat Centre Hérault
Recettes réelles de fonctionnement : 6 696 361 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 556 387 € TTC

► Résolution des points noirs

La communauté de communes a rencontré les communes du territoire en vue de mettre en place des solutions et a informé les usagers durant le dernier trimestre 2022.

► Nouveau schéma de collecte

Présentation et validation du nouveau schéma de collecte et d'amélioration du tri en vue d'une mise en place fin 2023 sur 11 communes du territoire.

► Déploiement de points d'apport pour les déchets de cuisine

La communauté de communes a poursuivi le déploiement des points d'apport volontaire contrôlés pour améliorer et faciliter le tri des déchets de cuisine. Trois nouveaux points d'apport ont été installés sur le premier semestre 2022 à Arboras, Argelliers et Tressan.

► Opération de tri à Montarnaud

Suivi des tournées avant la collecte, les jours de passages, par les ambassadeurs de tri afin d'informer et sensibiliser : 150 adresses suivies pendant 4 mois, 600 contrôles de bacs, 280 bacs non conformes, 280 rencontres avec les administrés.

1 848

bacs, 664 bioeaux, 325 920 sacs bio-dégradables et 218 composteurs fournis

1 679

ordres d'intervention exécutés

18

défauts de collecte pour 28 500 bacs collectés par semaine

170

manifestations soutenues, soit +183% par rapport à 2021

7 311

tonnes d'ordures ménagères collectées soit 178 kg/habitant/an

1 730

tonnes de biodéchets collectées soit 42 kg/habitant/an



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Environnement
Retrouvez prochainement le rapport sur le Prix et la Qualité de service et sa fiche de synthèse : www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Compétences / Cadre de vie / Environnement

OBJECTIF 8 | RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Petite enfance

(petite enfance, crèches, relais petite enfance - ancien Ram, parentalité)

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 224 105 € TTC

Recettes réelles de fonctionnement : 2 429 404 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 16 996 € TTC



► Atelier à Argileum

En juin 2022, les tout-petits du jardin d'enfants de Montpeyroux ont participé à un atelier à Argileum à Saint-Jean-de-Fos et ont assisté à une animation du potier par la même occasion.

► Séminaire petite enfance

En août 2022, la communauté de communes a organisé le Séminaire petite enfance, une journée de formation à destination de l'ensemble des agents du service petite enfance intercommunal, à Tressan.

► Exposition Bourgeau et Ramadier

Ouverture aux enfants, aux familles et aux assistantes maternelles d'une exposition interactive autour d'un illustrateur et d'un auteur de littérature enfantine : Bourgeau et Ramadier. En juin, tous les enfants de la crèche de Montarnaud ainsi que 6 enfants de chaque crèche du territoire ont participé à l'exposition, soit 30 enfants et 19 parents. En décembre, 18 assistantes maternelles et 42 enfants ont participé.

En partenariat avec la bibliothèque départementale Pierresvives.



16

350

enfants accueillis en crèches

252

demandes de places en crèches traitées

277

animations pour 550 enfants au RPE

233

assistantes maternelles

OBJECTIF 9 | S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Jeunesse

► Session de BAFA

La communauté de communes a proposé une session de formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) auquel 20 jeunes a participé, avec MUC Formation.

Coût : 4 8716 € TTC dont 3 000 € financés par le Département

► Histoire de talents

25 jeunes du territoire ont pu participer à ce projet départemental mettant en avant les talents locaux de 11 à 25 ans. La communauté de communes a accompagné

19

professionnels formés au PSC1, Prévention et secours civiques de niveau 1

20

jeunes suivis dans le cadre du BAFA

225

jeunes touchés par les actions jeunesse de la CCVH

les jeunes talents de la vallée de l'Hérault de janvier à juin 2022.

Coût : 5 617 € TTC dont 3 000 € du Département et 3 722 € de la Caf.

► Nuit de la nature

À l'occasion de la Nuit de la nature, 24 jeunes des ALSH du territoire ont profité d'une soirée en pleine nature pour découvrir la faune nocturne et la flore locale.

En partenariat avec le service Espaces naturels, la LPO et Demain la Terre.

OBJECTIF 10

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ ET IMPLIQUER LES PARENTS

Parentalité

► Coordination du soutien à la parentalité

Afin de définir la parentalité et harmoniser les différentes approches faites par les services de la communauté de communes, un demi-poste équivalent temps-plein a été créé pour la coordination du soutien à la parentalité.

Financement du poste par la Caf

► Soutien aux lieux d'accueils enfants-parents

Mise en place en 2022 d'un accompagnement de l'association Jouons en ludothèque et lancement du déploiement de deux lieux d'accueils enfants-parents sur tout le territoire.

Coût : 13 400 € TTC de subvention attribués à l'association

► Édition de documents

Depuis janvier 2022, édition d'une gazette d'information bimestrielle aux familles pour chaque crèche du territoire, et refonte du Ram'Mag destiné aux parents et aux assistant(e)s maternel(le)s, devenu le P'tit Mag.

5

gazettes d'information aux familles des enfants accueillis en crèches

4

P'tit Mag (ancien Ram'Mag) édités

► Diagnostic du soutien à la parentalité

Dans le cadre du renouvellement de la convention territoriale globale, la communauté de communes a organisé deux ateliers de diagnostic du soutien à la parentalité en vallée de l'Hérault, réunissant 22 partenaires institutionnels et associatifs :

- réflexion sur la mise en place d'une coordination intercommunale,
- difficultés des parents repérées par les professionnels, constats et faits.

► Événements destinés aux familles

La communauté de communes a participé au Rendez-vous des familles du Mescladis organisé par le centre social Mescladis de Gignac, ainsi qu'à la Journée départementale Parentalité 34 sur le récit parental "C'est décidé j'parents en pause" au Cap d'Agde.



Petite enfance, jeunesse et parentalité : www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Famille

17

OBJECTIF 11

PÉRENNISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SOINS

Santé



► Pôle santé à Gignac

Ouverture du centre Aésio et ses médecins spécialistes et dentaire en mars 2022, suivie de l'inauguration du pôle santé à Gignac le 20 octobre 2022.

Coût : FDI : 4,8 M€, CCVH : 1,13 M€ TTC, Etat : 219 000 €

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt, conventionnement avec Apex Energies et dépôt du permis de construire pour les ombrières photovoltaïques du parking du pôle santé à Gignac.



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Services / Pôle santé



► Centre de vaccination

Fonctionnement du centre de vaccination jusqu'au 31 mars 2022, laissant place au Relais ambulatoire de vaccination jusqu'au 31 août 2022, en partenariat avec l'ARS et le CPTS.

Coût : 115 251 € TTC, dont 109 187 € de l'ARS.

OBJECTIF 12

PROPOSER DES MOBILITÉS FLUIDES EN ALTERNATIVE AU VÉHICULE PERSONNEL

Mobilités

Dépenses réelles de fonctionnement : 11 925 € TTC



80

places de stationnement, 6 quais de bus et 20 box vélos sur le futur PEM

43

mètres : la longueur de la future passerelle enjambant l'A750

119

panneaux Rézo Pouce sur le territoire et 292 abonnés

► Pôle d'échanges multimodal (PEM)

Finalisation en 2022 de l'étude de maîtrise d'œuvre (phases APD à DCE) pour le futur pôle d'échanges multimodal (PEM) à Gignac, réalisation du diagnostic des platanes le long de la route départementale et abattage de certains arbres, réalisation d'études géotechniques et sélection du coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS).

Coût : 101 912 € HT

► Passerelle A750

En 2022, l'étude de maîtrise d'œuvre (des études préliminaires à la phase Projet) a été réalisée, un relevé topographique complémentaire effectué, ainsi que la réalisation des études géotechniques, la sélection d'un contrôleur externe et du CSPS.

Coût : 147 845 € HT

► Maison du tourisme et de la mobilité

La communauté de communes a réalisé l'étude de programmation en vue de la réalisation d'une maison du tourisme et de la mobilité à Gignac.

Coût : 26 500 € HT

► Transport à la demande

La communauté de communes a réalisé l'étude de faisabilité et d'opportunité pour la mise en place d'un service de transport à la demande sur le territoire. 636 participants ont donné leur avis en répondant à l'enquête sur les besoins d'un tel service en vallée de l'Hérault.

Coût : 17 200 € HT



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Mobilité

18

OBJECTIF 13

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES DURABLES



Sports

(jeunesse, sports, santé)

Dépenses réelles de fonctionnement : 154 170 € TTC

Recettes réelles de fonctionnement : 10 940 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 600 000 € TTC

► Centre de préparation aux Jeux Olympiques

La communauté de communes Vallée de l'Hérault, labellisée Terre de jeux, a porté le dossier relatif à la candidature du Domaine équestre des Trois Fontaines au Pouget au titre de centre de préparation aux Jeux. Le 11 octobre 2022, le domaine a été désigné centre de préparation en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les quatre disciplines olympiques de l'équitation pourront être préparées en vallée de l'Hérault.

Un dossier en partenariat avec le Département, la commune du Pouget, le domaine des Trois Fontaines et le label Terre de Jeux.

► Terrain de tambourin

Lancement en 2022 des démarches pour le projet de terrain de tambourin intercommunal. Les études de maîtrise d'œuvre ont démarré et l'acquisition du terrain est en cours de finalisation, avec une livraison espérée pour 2024.

En partenariat avec Seiri66 et les acteurs du tambourin.

Coût : étude de maîtrise d'œuvre 7 015 € HT, terrain 36 000 € TTC, construction 268 000 € TTC (estimation)

► Événement Sport Santé

Organisation d'un événement sport-santé destiné à quelque 150 enfants (6-9 ans) des ALSH du territoire qui ont participé à des ateliers sportifs et autour de la prévention santé sur une journée au Lycée agricole de Gignac.

En partenariat avec Hérault Sport, la Ligue de Tambourin, Codes, Epidaure et les ALSH.

Coût : 1 650 € TTC

10 000

spectateurs durant le Concours complet international des Trois Fontaines

OBJECTIF 13

SOUTENIR ET PROMOUVOIR
LES PRATIQUES SPORTIVES DURABLES



Activités de pleine nature

Dépenses réelles de fonctionnement : 57 721 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 11 452 € TTC

► Développement de l'escalade

En lien avec le Département et l'association Bartas, la communauté de communes a assuré la requalification du site d'escalade du Joncas à Montpeyroux.

Coût : 29 405 € TTC, dont 17 150 € du Département.

En 2022, le site d'escalade du Saugras à Argelliers a été inscrit au Plan départemental des espaces sites et itinéraires.

120

kilomètres de chemins pour 7 parcours VTT

140

kilomètres de sentiers pour 14 parcours de randonnée pédestre

200

voies sur 2 sites d'escalade

► Challenge des 4 Trails

Création en 2022 d'un challenge regroupant la Sauta Roc, le Trail de Clamouse, le Trail du Berger et Vinotrail.

► Navette Canyoning

La communauté de communes s'est impliquée auprès des entreprises de canyoning pour proposer des navettes à leur clientèle en juillet et août sur les communes d'Aniane et Saint-Guilhem-le-Désert.

Coût : 28 000 € TTC, dont 3 300 € de la CCVH.

ORIENTATION 4 : DÉVELOPPEMENT DES VALEURS HUMANISTES

OBJECTIF 14

ÉQUILIBRER L'IMPLANTATION
TERRITORIALE DE L'ACTION CULTURELLE

École de musique intercommunale



Dépenses réelles de fonctionnement : 718 152 € TTC
Recettes réelles de fonctionnement : 155 885 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 15 925 € TTC

► Salle comble pour l'Orchestre National de Montpellier

Le 12 février, l'Orchestre national de Montpellier s'est produit au complexe sportif de Saint-André-de-Sangonis à l'occasion des 10 ans de l'école de musique.

Coût : 6 000 € TTC

► Festival PiAniano

Ce festival autour du piano, organisé dans le cadre des 10 ans de l'école de musique intercommunale (EMI), proposait un récital de Qing Li, Mattieu Michel et Jean Christophe Cholet, avec la participation du Big Band et des élèves musiciens.

Coût : 2 500 € TTC

351

élèves musiciens et 22 professeurs de musique

7 074

spectateurs lors de 71 concerts et événements

235

heures d'enseignement musical

► Orchestre à cordes

19

L'école de musique intercommunale et les musiciens intervenants en milieu scolaire (Dumistes) ont proposé un nouvel atelier cordes à l'école de Montarnaud et créé l'orchestre à cordes avec trois classes, de janvier à juin.

Investissement : 14 000 € TTC - Fonctionnement : 11 250 € TTC

► Grains de Trompette

Orchestres éphémères, tables rondes, lutheries expérimentales, rencontres artistiques, ateliers pédagogiques, exposition et concerts événements étaient au programme de Grains de Trompette qui s'est déroulé à Aniane et Gignac les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022, dans le cadre des 10 ans de l'EMI.

Coût : 25 000 € TTC



Suvention du Département pour le fonctionnement de l'école : 40 000 €.



D'INFOS

www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Culture

OBJECTIF 14

ÉQUILIBRER L'IMPLANTATION TERRITORIALE DE L'ACTION CULTURELLE

Réseau de lecture publique

Dépenses réelles de fonctionnement : 563 867 € TTC
Dépenses réelles d'investissement : 90 444 € TTC

▶ Mois du film documentaire

180 personnes ont assisté à l'une des six projections proposées dans cinq communes du territoire entre le 8 et le 25 novembre, à Aniane, Gignac, Jonquières, Montarnaud et Tressan.

Coût : 1 800 € TTC

▶ Vente publique de livres

969 ouvrages retirés des collections des bibliothèques ont été vendus lors du marché de Gignac le 11 juin.

Recettes : 484,50 €

68 105

euros versés en 2022
à 6 bibliothèques
(fonds de concours)

269 000

documents prêtés à
6 747 personnes
inscrites

20

▶ Une journée avec Ramadier et Bourgeau

Une journée de rencontre avec les auteurs/illustrateurs, d'ateliers, d'exposition pour les enfants des multiaccueils intercommunaux et dans les bibliothèques. Un projet en partenariat avec le Département et les bibliothèques de Gignac et Montarnaud.

Un projet financé par le Département de l'Hérault.



▶ Médiation numérique

500 participants ont assisté à l'un des 30 ateliers proposés tout au long de l'année dans dix communes.



bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

OBJECTIF 15

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS DE LA CULTURE

Service éducatif

Dépenses réelles de fonctionnement : 41 992 € TTC

▶ Deux nouveaux livrets

Deux nouveaux livrets présentant les villages de Saint-Guilhem-le-Désert et Gignac, à destination des élèves de CP, CE1 et CE2, et des supports de visite pour le guide-médiateur ont été réalisés, puis testés avec deux classes de l'école élémentaire de Gignac. Ils seront imprimés en 2023.

Coût : 9 322 € TTC (conception et test)

▶ Street art et protection du patrimoine

Une nouvelle activité sur la thématique "street art et protection du patrimoine" a été conçue. Elle s'adresse au public lycéen. Une réflexion a été menée sur la notion de protection du patrimoine en se basant sur l'exemple concret du projet de réhabilitation de l'ancienne abbaye d'Aniane qui présente de nombreuses œuvres de street-artistes. Au mois de juin 2022, cette activité a été testée avec une classe du lycée Paul Valéry de Sète.

Coût : 725 € TTC (conception et test)

▶ La colonie pénitentiaire d'Aniane

L'ancienne colonie pénitentiaire d'Aniane et l'évolution de la Justice des mineurs aux XIX^e et XX^e siècle, font l'objet d'une nouvelle activité créée en 2022. Elle s'adresse aux collégiens en classe de 4^e et sera testée en 2023. Projet en partenariat avec les Archives départementales de l'Hérault.

Coût : 110 € TTC (conception)

▶ Réalisation de fiches techniques

Des fiches techniques destinées aux enseignants, décrivant les activités et les contenus pédagogiques, ont été réalisées. Elles concernent les communes d'Aniane, Gignac, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos.

988

élèves reçus
en visite

35

classes
représentées pour
les élèves reçus



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Culture

OBJECTIF 16

EXPÉRIMENTER ET CRÉER UN DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL ANCRÉ DANS LE XXI^E SIÈCLE

Ancienne abbaye d'Aniane et développement culturel

Dépenses réelles de fonctionnement : 293 269 € TTC

Dépenses réelles d'investissement : 16 089 € TTC



► Réhabilitation de la chapelle

Les études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la chapelle de l'ancien Pénitencier se sont poursuivies en partenariat avec la Drac. L'autorisation des travaux et le permis de construire ont été obtenus alors que les opérations de retrait du plomb et d'amiante ont été engagées.

Coût : 220 957 € HT (études de maîtrise d'œuvre, contrôle technique, CSPS, DAT, travaux plomb/amiante)

► Valorisation du cloître

En 2022, l'étude de maîtrise d'œuvre pour les travaux de valorisation du cloître était en cours (phase APS).

Coût : 74 630 € HT (étude de maîtrise d'œuvre, contrôle technique, CSPS, DAT, étude des enduits, retrait plomb et amiante)

► Réhabilitation de l'ancienne filature

Dans le cadre du projet de travaux de réhabilitation de l'ancienne filature en une archéothèque, un programmiste a été sélectionné et un diagnostic avant travaux a été réalisé en 2022.

Coût : 36 328 € HT (étude de programmation, diagnostic avant travaux)

► Entretien de l'ancienne abbaye

En 2022, le programme d'entretien visant la conservation de l'ensemble du complexe de l'ancienne abbaye d'Aniane, s'est achevé. Deux marchés d'entretien des toitures et des maçonneries ont été mis en œuvre.

Coût : 193 000 € HT engagés sur 4 ans (entretien des toitures et des maçonneries - dépenses engagées sur quatre ans)

À l'occasion de la Fête de la nature, les arbres bicentennaires du jardin de l'abbaye ont été labellisés "arbres remarquables" par l'association A.R.B.R.E.S.



796

participants aux Journées europ. de l'archéologie et du patrimoine dont 746 aux JEP

4 920 €

somme récoltée pour le projet de réhabilitation de la chapelle

3 200

participants au Festival des vins d'Aniane sur 3 jours



www.cc-vallee-herault.fr/Actions_etprojets/Culture

21

Argileum, la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos



► Après les vendanges

L'Office de tourisme intercommunal a organisé à Argileum et Saint-Jean-de-Fos l'événement "Après les vendanges" : rencontres d'artistes, exposition, démonstrations des savoir-faire potiers, balades vigneronnes et dégustations pour célébrer l'automne. 170 visiteurs ont participé.

Coût : 1 824 € TTC, dont 500 € financés par le Département

688

participants aux 65 stages et ateliers

16 000

visiteurs en boutique et au musée (+12%)

58

groupes accueillis

► Journées des métiers d'art

300 visiteurs se sont réunis autour d'une dizaine d'exposants, membres de l'association des potiers de Saint-Jean-de-Fos et artisans du village, dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art les 1^{er}, 2 et 3 avril. En partenariat avec la municipalité de Saint-Jean-de-Fos.

Coût : 900 € financés par l'Office de tourisme intercommunal

► Salon Maison et objets

À l'occasion du Salon professionnel Maison et objets, les savoir-faire des potiers locaux, dans des déclinaisons très contemporaines, ont été mis en valeur au parc des expositions de Villepinte au mois de janvier 2022.

Coût : 20 000 € TTC



www.argileum.fr

▶ Activité du service

L'année 2022 a été marquée par les nombreuses réformes statutaires successives qui sont venues valoriser la carrière et la rémunération des agents publics dans un contexte général de baisse du pouvoir d'achat lié, en outre, à l'inflation. Ces mesures nationales ont été complétées au niveau de la CCVH par l'augmentation du régime indemnitaire des agents de catégorie C et B et par l'instauration d'une participation à la mutuelle santé.

Ces augmentations visent également à renforcer l'attractivité des emplois publics au regard des difficultés de recrutement dans certains secteurs comme celui de la petite enfance, de la gestion de l'eau, de l'informatique et des ressources humaines par exemple. Ce constat national peut entraîner des difficultés dans certains services dont les postes restent vacants sur de plus longues périodes. Les recrutements deviennent un enjeu majeur pour le bon fonctionnement des services.

L'instauration du télétravail en septembre 2022 est une évolution qui va dans le sens du renforcement de l'attractivité de nos emplois et métiers.

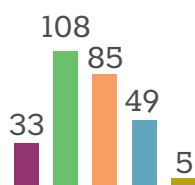
22

▶ Effectifs

Au 31 décembre 2022, la CCVH compte 275 agents titulaires ou contractuels occupant un emploi permanent ou de projet, dont 5 apprentis.

Effectif payé au 31 décembre 2022 (remplaçants inclus) :

- Pôle Action Culturelle
- Pôle Aménagement de l'Espace et Environnement
- Pôle Attractivité Territoriale
- Pôle Ressources
- Apprentis



▶ Faits marquants

Télétravail

Pour répondre à l'amélioration des temps professionnels et personnels, à la réduction des temps de trajet et des risques liés aux transports, la collectivité a adopté le dispositif de télétravail en 2022. Une charte adoptée en comité technique et travaillée en ateliers du projet d'administration a défini le cadre dans lequel le télétravail peut être mis en œuvre. En 2022, 83 agents bénéficient du télétravail.

Les élections professionnelles

Les élections professionnelles se sont tenues le jeudi 8 décembre 2022 afin d'élire les représentants du personnel siégeant au Comité Social Territorial (CST), nouvelle

instance issue de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). A cet effet, 156 agents sur 300 électeurs se sont exprimés. Le CST de la Vallée de l'Hérault est ainsi dorénavant constitué de 4 membres titulaires représentant l'Etablissement et 4 membres titulaires représentant du personnel appartenant au syndicat CGT.

Mesures internes visant à améliorer le pouvoir d'achat des agents

Dans la lignée du projet d'administration de la CCVH construit avec tous les agents et afin de proposer des avancées sociales pour le personnel de la CCVH, des négociations se sont ouvertes avec les représentants sur plusieurs thématiques : la revalorisation de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), pour les agents de catégorie C et B et l'instauration de la participation de l'employeur à la mutuelle santé. Ces mesures participent à l'amélioration du pouvoir d'achat du personnel de la CCVH.

▶ Formation

En 2022, les formations dont ont bénéficié les agents de la communauté de communes ont représenté 3 360 heures de formation, dont 41 % ont été assurés par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

| | 2021 | 2022 |
|-------------------|---------|---------|
| Formations CNFPT | 1 423 h | 1 385 h |
| Autres formations | 2 151 h | 1 975 h |
| Total | 3 574 h | 3 360 h |

Les formations de prévention secourisme et incendie ont été poursuivies. De même que les formations en direction des managers dans le cadre du plan de formation managériale.

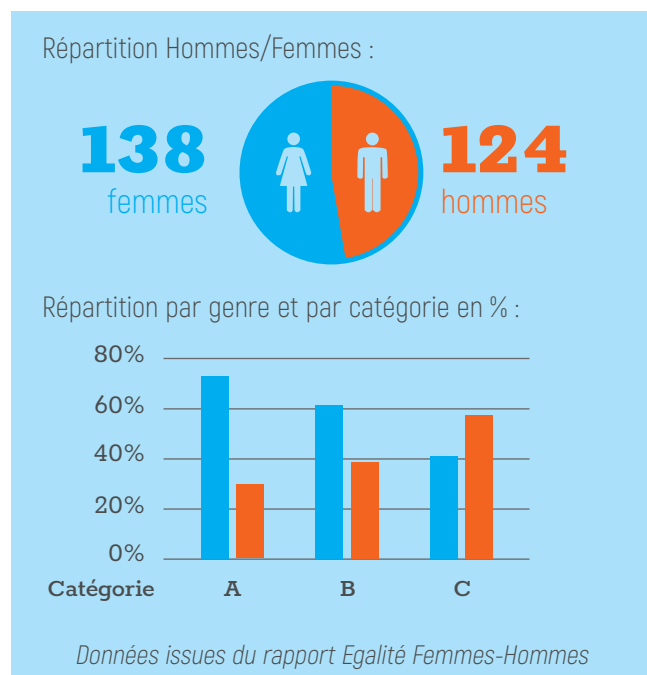
▶ Action sociale

Le COS 34 a fourni 3 653 prestations au profit du personnel de la CCVH, dont :

- Le Noël des enfants : 171 prestations pour un montant total de 6 840 €
- La rentrée scolaire : 111 prestations pour un montant de total de 7 860€
- Les frais de garde mensuel : 161 prestations pour un montant total de 5 063.90 €
- Les Séjours vacances : 1 593 jours soit 18 895.89€

Pour les fêtes de fin d'année, la collectivité offre un chèque cadeau à tous ses agents, soit 296 agents bénéficiaires de 30 € de chèque cadeau en 2022. Une soirée est également organisée avec la distribution d'une attention pour chacun, attention en provenance d'artisans locaux.

► Représentativité



► Gestion administrative du personnel



Mise en place de nouvelles réformes

L'année 2022 a été marquée par la succession de plusieurs réformes : reclassement indiciaire et attribution d'une bonification d'ancienneté à tous les agents de catégorie C, reclassement des cadres de la filière sociale, intégration en catégorie B des auxiliaires de puériculture, revalorisation des grilles des agents de catégorie B à la rentrée 2022, revalorisation de l'indice minimum à chaque augmentation de la valeur du SMIC.

► Dialogue social

Concertation avec les représentants syndicaux sur l'année 2022 : 5 réunions de négociation organisées, 2 réunions dans le cadre de la préparation des élections professionnelles.

Le dialogue social en 2022 s'est traduit par l'organisation de 4 Comités Techniques et 3 Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Enfin, une visite des membres du CHSCT a été organisée au service de la lecture publique.

► Recrutement et mobilité interne

Nombre de dossiers de recrutements instruits : 107

Répartition par pôle :

- Pôle attractivité : 34
- Pôle aménagement-environnement : 54
- Pôle action culturelle : 5
- Pôle ressources : 14

Nombre de jurys organisés : 69

Nombre de stagiaires accueillis : 87

- Petite enfance (crèches) : 75
- Services administratifs : 7
- Services techniques : 5

► Hygiène, sécurité et conditions de travail

Conditions de travail – ergonomie des postes de travail :

- 3 interventions du CDG 34 d'analyse de poste de travail (ergonome ou infirmier de prévention)
- 2 analyses de poste de travail informatique par l'assistant de prévention
- 1 intervention de sensibilisation au risque d'amiante par la médecine préventive auprès de la direction de l'eau
- 1 intervention de l'ACFI en visite d'analyse et de soutien à la rédaction du document unique pour l'Alternateur
- 1 intervention de l'ACFI pour accompagnement à la médiation

Défibrillateurs : Installation d'un défibrillateur supplémentaire prévue sur l'abbaye d'Aniane courant de l'année 2023. Ce qui portera leur nombre à 3 (Crèche les CALINOUX, Parc CAMALCE et Abbaye ANIANE)

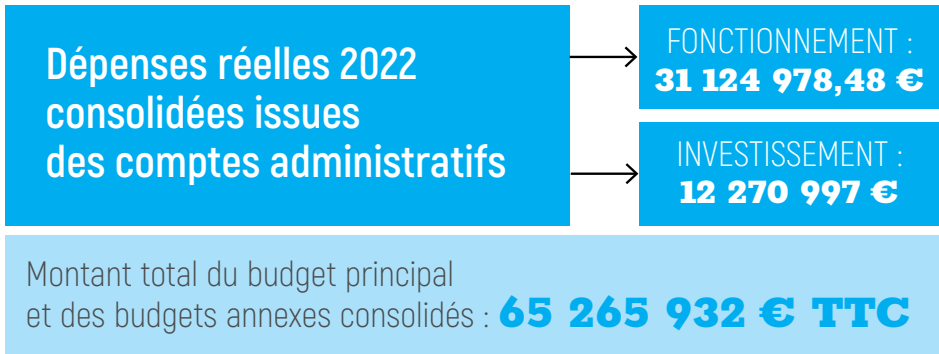
Actualisation Convention CDG 34 : conseils et sensibilisation de prévention, prise de métrologie d'ambiance (bruit, éclairage, vibration...), dispositif de signalement, médiation, ...

Mise en place des entretiens de réaccueil pour accompagner les agents à leur retour en poste après une longue période d'absence

Nombre de visites médicales : 232 visites planifiées auprès de la médecine du travail.



www.cc-vallee-herault.fr
/ Communauté / Fonctionnement
/ Les services



64 €

Cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré

- Eau, assainissement, Spanc : **27 €**
- Déchets ménagers : **27 €**
- Pôle aménagement environnement : **3 €**
- Environnement, Grand Site, Gemapi : **4 €**
- Habitat, foncier, urbanisme, droit des sols, stratégie urbaine durable : **3 €**

17 €

Services de la vie quotidienne pour tous

- Petite enfance : **14 €**
- Jeunesse, sports, activités de pleine nature, santé, mobilités : **1 €**
- Systèmes d'information : **2 €**

Dépenses réelles de fonctionnement



12 €

Économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois

- Développement économique : **8 €**
- Tourisme : **3 €**
- Pôle attractivité territoriale : **1 €**

7 €

Culture et développement de valeurs humanistes

- Développement culturel, service éducatif et abbaye d'Aniane : **2 €**
- École de musique : **3 €**
- Réseau des bibliothèques : **2 €**

► Répartition des dépenses de fonctionnement par domaines tous budgets :

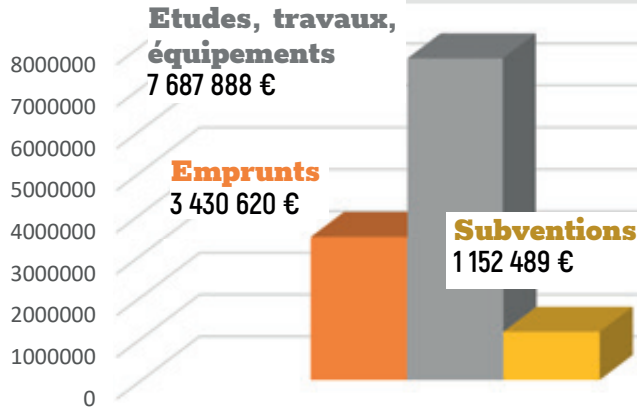
- 8 %** Développement économique - Parcs d'activités - Agriculture viticulture - Commerces - Alternateur
- 6 %** Tourisme - Attractivité - Grand Site de France
- 2 %** Systèmes d'information
- 3 %** Habitat - Foncier - Urbanisme - Droit des sols - Stratégie urbaine durable

- 27 %** Déchets ménagers
- 27 %** Eau - Assainissement- Spanc
- 7 %** Culture - Ecole de musique - Lecture publique
- 15 %** Petite enfance - Jeunesse - Sports - Activités de pleine nature - Mobilités
- 5 %** Aménagement - Environnement - Gemapi

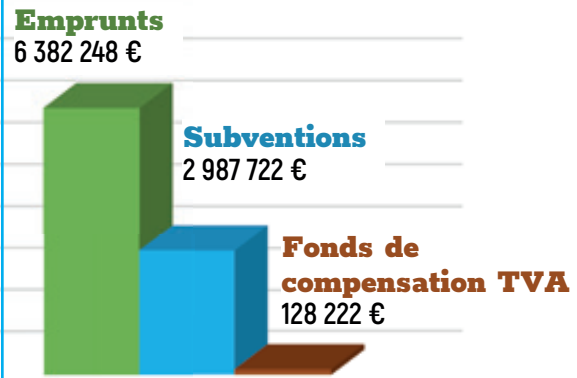
Comptes administratifs 2022 consolidés

INVESTISSEMENT

► Dépenses réelles :
12 270 997 €

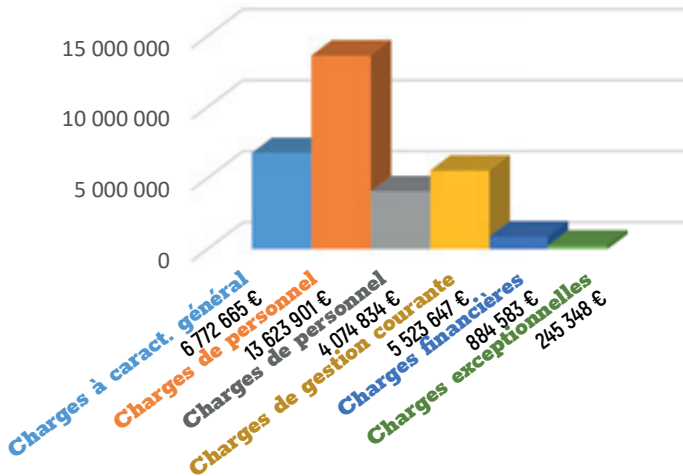


► Recettes réelles :
9 498 192 €

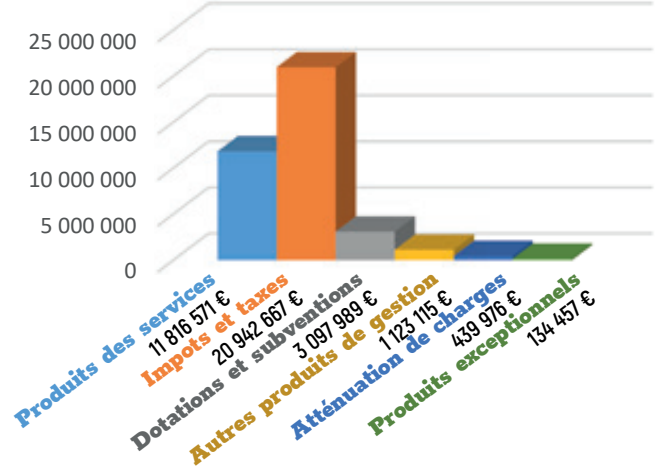


FONCTIONNEMENT

► Dépenses réelles :
31 124 978 €



► Recettes réelles :
37 554 775 €



► Répartition des dépenses d'investissement par domaines tous budgets :

- 11 %**
Développement économique - Parcs d'activités - Agriculture viticulture - Commerces - Alternateur
- 1 %**
Tourisme - Attractivité - Grand Site de France
- 0,5 %**
Systèmes d'information
- 3 %**
Habitat - Foncier - Urbanisme - Droit des sols - Stratégie urbaine durable

- 5,5 %**
Déchets ménagers
- 68 %**
Eau - Assainissement - Spanc
- 2 %**
Culture - Ecole de musique - Lecture publique
- 7 %**
Petite enfance - Jeunesse - Sports - Activités de pleine nature - Mobilités
- 2 %**
Aménagement - Environnement - Gemapi

Repères financiers

► Un budget principal et 10 budgets annexes

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, pour l'exercice de ses compétences, dispose en plus de son budget principal de plusieurs budgets annexes, notamment pour les activités à caractère industriel et commercial.

Les Comptes Administratifs retracent l'exécution budgétaire de l'année 2022 :

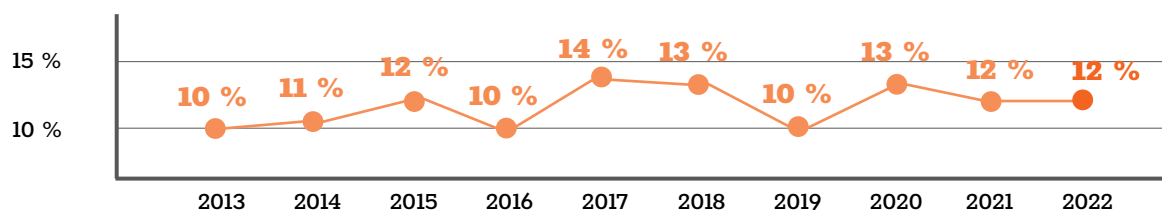
| Exécution budgétaire 2022 Fonctionnement (en €) | Dépenses | Recettes | Résultats de clôture |
|--|-------------------|-------------------|-------------------------|
| Budget principal | 24 930 251 | 34 833 533 | 9 903 282 |
| Budget GEMAPI | 245 008 | 520 369 | 275 361 |
| Budget ZAE La Tour | 46 281 | 46 281 | - |
| Budget ZAE La Garrigue | 1 000 368 | 1 000 368 | - |
| Budget ZAE Les Treilles | 224 400 | 224 400 | - |
| Budget ZAE Emiles Carles | 507 813 | 54 326 | -453 486 |
| Budget ZAE La Croix | 799 990 | 799 990 | - |
| Budget ZAE Trois Fontaines | 130 132 | 130 132 | - |
| Total Services Publics Administratifs | 27 884 243 | 37 609 400 | 9 725 156 |
| Budget assainissement (EU) | 4 799 742 | 4 265 573 | -534 168 |
| Budget eau potable (AEP) | 5 398 286 | 5 125 522 | -272 763 |
| Budget SPANC | 115 512 | 29 685 | -85 827 |
| Total Services Publics Industriels et Commerciaux | 10 313 540 | 9 420 781 | -892 759 |
| Total tous budgets | 38 197 783 | 47 030 181 | 8 832 398 |

| Réalisations 2022 Investissement (en €) | Dépenses | Recettes | Résultats de clôture |
|--|-------------------|-------------------|-------------------------|
| Budget principal | 6 315 948 | 6 725 739 | 409 791 |
| Budget GEMAPI | 233 822 | 347 845 | 114 023 |
| Budget ZAE La Tour | 93 625 | 590 474 | 496 848 |
| Budget ZAE La Garrigue | 1 003 577 | 500 000 | -503 577 |
| Budget ZAE Les Treilles | 649 269 | 224 400 | -424 869 |
| Budget ZAE Emiles Carles | 507 813 | 507 813 | - |
| Budget ZAE La Croix | 10 876 710 | 322 871 | -10 553 839 |
| Budget ZAE Trois Fontaines | 367 537 | - | -367 537 |
| Total Services Publics Administratifs | 20 048 301 | 9 219 140 | -10 829 160 |
| Budget assainissement (EU) | 3 613 864 | 7 014 602 | 3 400 738 |
| Budget eau potable (AEP) | 3 405 984 | 4 890 196 | 1 484 211 |
| Budget SPANC | - | 17 953 | 17 953 |
| Total Services Publics Industriels et Commerciaux | 7 019 848 | 11 922 752 | 4 902 903 |
| Total tous budgets | 27 068 149 | 21 141 892 | -5 926 257 |

► Capacité d'autofinancement

La bonne situation financière de la communauté de communes s'analyse en particulier par sa capacité d'autofinancement (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) qui est au-dessus de la barre des 10%. Elle s'est maintenue entre 10% et 12% entre 2013 et 2016 avec deux embellies en 2017, 2018 et 2020 (hausse à 13 et 14%). Elle se stabilise depuis 2021 à un peu plus

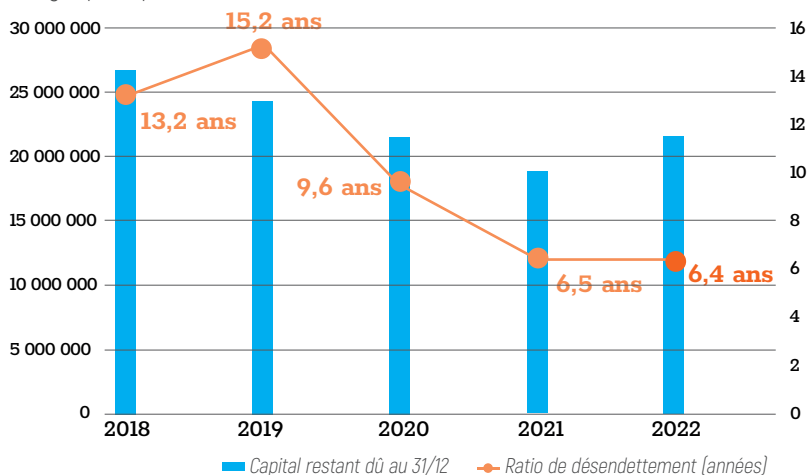
de 12%. L'important est de conserver cette capacité d'autofinancement par une gestion budgétaire rigoureuse et cela d'autant plus dans un contexte inflationniste où les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Cette situation peut être néfaste et entraîner à terme un effet ciseaux, ce qu'il faut éviter.



► Capacité de désendettement

La capacité de désendettement se mesure par le rapport entre l'encours de la dette sur l'épargne brute. Il permet de mesurer le nombre d'années nécessaires qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser intégralement le capital de sa dette. Ce ratio doit être maintenu en deçà des 10 ans pour garantir une bonne santé financière de la collectivité. Depuis 2018, le ratio se maintient au-dessus de 13 ans pour s'établir en dessous de 10 ans dès 2020. Afin de pouvoir maintenir ce niveau, il est impératif de maintenir une épargne brute suffisante tout en limitant le recours à de nouveaux emprunts. Une attention particulière doit être portée pour faire coïncider la réalisation de nouveaux investissements avec l'extinction de l'encours de la dette sur les prochaines années.

Budget principal



► Encours consolidé de la dette

La présentation du niveau d'endettement de la collectivité s'analyse par consolidation de la dette du budget principal avec les budgets annexes hors budget de l'eau et de l'assainissement, soit un total

de 21,5 M€. L'encours de la dette de la collectivité a augmenté par la souscription d'emprunts nouveaux sur le budget principal. Le taux d'endettement qui se mesure par le rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement se situe à 0,61, sachant qu'il faut éviter de franchir le seuil de 1.

FISCALITÉ

Le point sur la fiscalité

- **Taxe d'habitation** (inchangée depuis 2011 pour les publics concernés)
Taux : 12,99 % - Cotisation : 645 252 €
- **Taxe foncière bâti** (inchangée depuis 2021)
Taux : 5,19 % - Cotisation : 1 791 812 €
- **Taxe foncière non bâti** (inchangée depuis 2011)
Taux : 16,76 % - Cotisation : 68 362 €
- **Cotisation foncière des entreprises** (inchangée depuis 2012 hors évolution des bases minimums)
Taux : 38,71 % - Cotisation : 2 175 941 €

► Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties (inchangée depuis 2011)

Taux : 51,12 % - Cotisation : 106 337 €

► Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (inchangée depuis 2021)

Taux : 17,61 % - Cotisation : 6 383 573 €

► Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - Cotisation : 714 144 €

► Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux - Cotisation : 852 815 €

► **Taxe sur les surfaces commerciales**
Cotisation : 288 842 € (mise en place d'un coefficient multiplicateur de 1,05 en 2022)

LES SUBVENTIONS 2022

| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2022 | |
|---|------------------|
| Attractivité territoriale | |
| Aides à l'immobilier d'entreprises | 181 321 € |
| SCI Lepicard | 2 325,34 |
| Luna | 12 587,00 |
| Ferrando David | 1 231,00 |
| Ailes | 24 669,52 |
| Clochers et teroir | 80 000,00 |
| Sers SCI | 10 083,83 |
| Arthemis 34 | 13 187,49 |
| SAS Amandine Coquillage | 5 906,00 |
| MAS Laval | 30 236,33 |
| Thea Plaissan | 1 094,00 |
| Aides Habitat | 237 839 € |
| Etude urbaine Puéchabon | 3 188 € |
| PIG Rénovissime | 234 651 € |
| Sports | 600 000 € |
| Halle des sports Gignac | 600 000 € |
| Parcs d'activités | 15 000 € |
| Aide groupe scolaire Gignac | 15 000 € |
| PVD/Bourg-centre | 4 520 € |
| Passage piéton Montarnaud | 4 520 € |
| Action culturelle | |
| Lecture publique | 73 007 € |
| Bibliothèque de Tressan | 43 000 € |
| Bibliothèque de St-Pargoire | 1 500 € |
| Bibliothèque de Puilacher | 1 375 € |
| Bibliothèque du Pouget | 2 236 € |
| Bibliothèque de Montpeyroux | 17 695 € |
| Bibliothèque d'Aniane | 2 299 € |
| Bibliothèque de Jonquières | 4 902 € |

| SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022 | |
|--|--------------------|
| Attractivité territoriale | |
| Développement économique | 28 100 € |
| GDON Tours et Terroirs | 500,00 |
| Radio Pays d'Hérault | 5 000,00 |
| Ariac | 2 000,00 |
| Association du festival des vins | 3 000,00 |
| Syndicat de l'AOC Grés de Montpellier | 500,00 |
| Les potiers de Saint-Jean-de-Fos | 9 000,00 |
| Association Initiative Cœur d'Hérault | 7 500,00 |
| CCI Hérault | 600,00 |
| Activités de pleine nature | 18 200 € |
| Les traines savates | 500 € |
| La Roue Libre Gignacoise | 4 600 € |
| Je cours toujours à Gignac | 2 000 € |
| FF de cyclisme | 7 600 € |
| Foyer rural Saint-Jean-de-Fos | 1 500 € |
| Baudille Trail | 2 000 € |
| Jeunesse et sports | 10 000 € |
| Comité départemental de tambourin | 3 000 € |
| FF de tambourin | 7 000 € |
| Petite enfance | 39 400 € |
| Familles rurales 34 | 26 000 € |
| Le Baril | 13 400 € |
| Office de tourisme St Guilhem | 550 000 € |
| Action culturelle | |
| Théâtre populaire vallée de l'Hérault | 136 300 € |
| Théâtre populaire vallée de l'Hérault | 26 000 € |
| La Sauce 34 | 1 500 € |
| Cie Alfred de la Neuche | 1 000 € |
| Office culturel vallée de l'Hérault | 45 000 € |
| La Faux Populaire | 4 000 € |
| Association Clave del sol | 2 000 € |
| Les Soumiaires | 1 000 € |
| Association T'as pas tout dit | 2 500 € |
| Homo Ludens associés | 4 000 € |
| Association La Décalée | 5 000 € |
| Ecole Calandreta La Garriga | 3 000 € |
| Vents dans les vignes | 1 000 € |
| Montpellier 2028 capitale européenne de la culture | 25 000 € |
| Associations Les Amis de St Guilhem | 10 000 € |
| CGEAC Cœur d'Hérault | 5 300 € |
| Aménagement Environnement | 18 000 € |
| Demain La Terre | 18 000 € |
| Partenaires | |
| Syndicat Centre Hérault | 4 323 444 € |
| Syndicat Centre Hérault | 3 919 770 € |
| Sydel Pays Cœur d'Hérault | 403 674 € |

ACTIONS POUR LES COMMUNES

| | Fonds d'aides aux bibliothèques | Fonds patrimoine vernaculaire | Fonds d'aide aux communes de -1000 hab. | Fonds d'aide aux communes de +1000 hab. (éligibilité au fonds) | Fonds Petites villes de demain - bourg-centre Occitanie |
|----------------------------|---|-------------------------------|---|--|---|
| ANIANE | 2 299 € versés | | | | éligible |
| ARBORAS | | | | | |
| ARGELLIERS | | | 10 000 € | | |
| AUMELAS | | 2 079 € attribués | 3 674 € | | |
| BÉLARGA | 259 € attribués | | | | |
| LA BOISSIÈRE | | | | éligible | |
| CAMPAGNAN | | | 1 404,40 € | | |
| GIGNAC | | 15 000 € versés | | | 14 900 € |
| JONQUIÈRES | 4 902 € attribués | | | | |
| LAGAMAS | | | | | |
| MONTARNAUD | | | | | 4 520 € |
| MONTPEYROUX | 17 695 € versés | | | éligible | |
| PLAISSAN | | | | éligible | |
| POPIAN | | | 6 342,76 € | | |
| LE POUGET | 5 434 € attribués 2 236 € versés | | | | éligible |
| POUZOLS | | | | | |
| PUÉCHABON | | | 15 000 € | | |
| PUILACHER | 1 375 € versés | | | | |
| SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS | 3 596 € attribués | 4 291,75 € attribués | | | 36 315,60 € |
| SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE | | | 14 043 € | | |
| SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT | | 12 862,62 € attribués | | | |
| SAINT-GUIRAUD | | | | | |
| SAINT-JEAN-DE-FOS | | 3 650 € attribués | | éligible | |
| SAINT-PARGOIRE | 1 500 € versés | | | | éligible |
| SAINT-PAUL-ET-VALMALLE | | | | éligible | |
| SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN | | | 2 660 € | | |
| TRESSAN | 43 000 € versés | | 15 000 € | | |
| VENDÉMIAN | 34 470 € attribués | | | éligible | |
| TOTAL | 68 105 € versés 48 661 € attribués | 37 883,37 € attribués | 68 124,16 € versés | | 55 735,60 € versés |

ACTIONS POUR LES COMMUNES



- Travaux accompagnés en 2022 par la CCVH dans le cadre du service mutualisé Opérations d'aménagements
- Fonds de concours d'aides aux bibliothèques accordés ou versés en 2022
- Fonds d'aide pour le patrimoine vernaculaire accordés ou versés en 2022
- Fonds de concours pour les communes de moins de 1000 habitants votés en 2022

- Communes adhérentes à au moins un service mutualisé proposé par la communauté de communes en 2022
- Communes concernées par le fonds de concours pour les communes de + 1000 habitants (hors dispositifs bourgs-centres et Petites villes de demain)
- Communes concernées par le dispositif bourgs-centres Occitanie)
- Petites villes de demain
- Communes bénéficiant de hotspots wifi territorial

NOS PARTENAIRES

Pays Cœur d'Hérault

La Vallée de l'Hérault, le Clermontais et le Lodévois et Larzac font partie d'un même espace de coopération intercommunautaire : le Pays Cœur d'Hérault. Regroupés à cette échelle du grand bassin de vie « Cœur d'Hérault », les 3 intercommunalités et leurs 77 communes peuvent bénéficier de programmes de grande ampleur en matière de développement économique, de culture, d'aménagement du territoire en s'appuyant sur les financements européens et les politiques contractuelles avec le Département de l'Hérault et la Région Occitanie.

► www.coeur-herault.fr

Syndicat Centre Hérault

Le Syndicat Centre Hérault est un syndicat mixte né de la collaboration de trois structures intercommunales : la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et la Communauté de Communes Lodévois et Larzac. Depuis 1998, ces communautés de communes ont confié au Syndicat Centre Hérault la compétence « traitement des déchets ménagers » afin d'assurer un service commun et adapté au territoire.

► www.syndicat-centre-herault.org

MERCI

Les élus et les équipes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault remercient leurs partenaires :

Europe, Etat, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault, Chambre d'agriculture de l'Hérault, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, VMA, Banque des territoires, Réseau des Grands Sites de France, communautés de communes Grand Pic Saint-Loup, Cévennes Gangeoises et Suménoises, Lodévois et Larzac, Clermontais, Pays Cœur d'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Novelid, Syndicat Centre Hérault, l'ensemble des communes du territoire et les ALSH communaux, Réseau des Grands Site de France, Office de tourisme intercommunal, foyer rural St-Jean-de-Fos, équipes des bibliothèques et médiathèques municipales et réseau des bibliothèques du Clermontais,

médiathèque départementale (MD34), Ministère de la culture - Drac Occitanie, Ministère de l'éducation nationale, Rectorat de l'Académie de Montpellier, Sdis 34, Gendarmerie, Inspection académique de la circonscription de Gignac, Lycée agricole de Gignac, Caisse d'allocations familiales, Ad'occ, Conservation Régionale des Monuments Historiques, Fondation du patrimoine, Laurent Schneider, archéologue Directeur de recherche CNRS, Sylvie Cazaux, professeur référente du service éducatif patrimoine de la vallée de l'Hérault, Inrap Office Culturel de la Vallée de l'Hérault - le Sonambule, Comités départementaux de randonnée pédestre et de cyclisme, Comité départemental et fédération française de tambourin, domaine équestre Trois fontaines, Office Français de la Biodiversité, Office national des forêts, Agence de l'eau, Fédération départementale de pêche,

Fédération départementale de chasse, Domaine des nappes, Conservatoire des espaces naturels, EPTB Lez et Fleuve Hérault, Asa du Canal de Gignac, RézoPouce, Radio Pays d'Hérault, Radio Lodève, Réseau parentalité Gignacois, Slack a lot, Slack Addict, Troglodyte Highline Tour, Chap'Perché, Kermit, St Andréen et Anianais, Parentalité 34, ARS Adil, réseau local habitat, EPF Occitanie, Geneviève et Daniel Blénet, Office de tourisme de Montpellier, Acir, Tapatoudi, Homo Ludens, TPVH, Hostel Le Diablotin, Julien Rodier, Calixte La pourpre et les oliviers, La Roue Libre Gignacoise, Je cours toujours à Gignac, Baudille trail, Demain la Terre, LPO Occitanie Délégation Hérault, Les Ecologistes de l'Euzière, Groupe Chiroptères LR, La Salsepareille, les créateurs de la vallée de l'Hérault, les Potiers de Saint-Jean-de-Fos, Villes et métiers d'art, Le Baril, Jouons en Ludothèques...

PLUS D'INFO

www.cc-vallee-herault.fr

Rubriques Actualités & Agenda, Communauté, Territoire, Actions et projets, Vie pratique ou Entreprendre...

RAPPORT D'ACTIVITÉS



ANNÉE 2022

ANIANE
ARBORAS
ARGELLIERS
AUMELAS
BÉLARGA
LA BOISSIÈRE
CAMPAGNAN
GIGNAC
JONQUIÈRES
LAGAMAS
MONTARNAUD
MONTPEYROUX
PLAISSAN
POPIAN
LE POUGET
POUZOLS
PUÉCHABON
PUILACHER
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS
SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT
SAINT-GUIRAUD
SAINT-JEAN-DE-FOS
SAINT-PARGOIRE
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN
TRESSAN
VENDÉMIAN

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2 parc d'activités de Camalcé

34 150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr

www.cc-vallee-herault.fr

